

Enquête DIF

Ce document peut être dupliqué et diffusé sans restriction

La formation des salariés : principes généraux

Quelles que soient la forme et la durée de son contrat de travail, le salarié peut se former en tout ou partie pendant le temps de travail. Le statut du salarié pendant la formation - c'est-à-dire sa rémunération, sa protection sociale, ses obligations à l'égard de l'employeur ou encore le mode de prise en charge des coûts de la formation - dépend du cadre juridique dans lequel il se trouve : **plan de formation de l'entreprise**, congé individuel de formation (**CIF**), droit individuel à la formation (**DIF**), validation des acquis de l'expérience (**VAE**), **périodes de professionnalisation**, etc

Le DIF c'est quoi ?

Le droit individuel à la formation (DIF) permet aux salariés de se constituer un crédit d'heures de formation de **20 heures par an**, cumulable sur six ans dans la limite de **120 heures**. Si la demande de formation est à **l'initiative du salarié**, elle requière l'**accord de l'employeur**. Les actions de formation peuvent se dérouler **dans et/ou en dehors du temps de travail**. Hors du temps de travail, le salarié perçoit une allocation correspondant à 50 % de sa rémunération nette. Le DIF est transférable d'une entreprise à l'autre en cas de licenciement, sauf faute grave ou lourde

Les pratiques de GFI en matière de gestion des demandes de DIF sont inacceptables.

La CFDT ne cesse de les dénoncer.

Participez à la mise en place d'une gestion saine des demandes de DIF, en répondant à cette enquête.

OUI NON

Avez-vous déjà formulé une demande de formation dans le cadre du DIF ?

Date de la demande : ___/___/___
Formation demandée : _____
Durée : _____

Acceptée

Cette demande a-t-elle été : Acceptée, refusée, sans réponse ?

Acceptée le : ___/___/___

Refusée

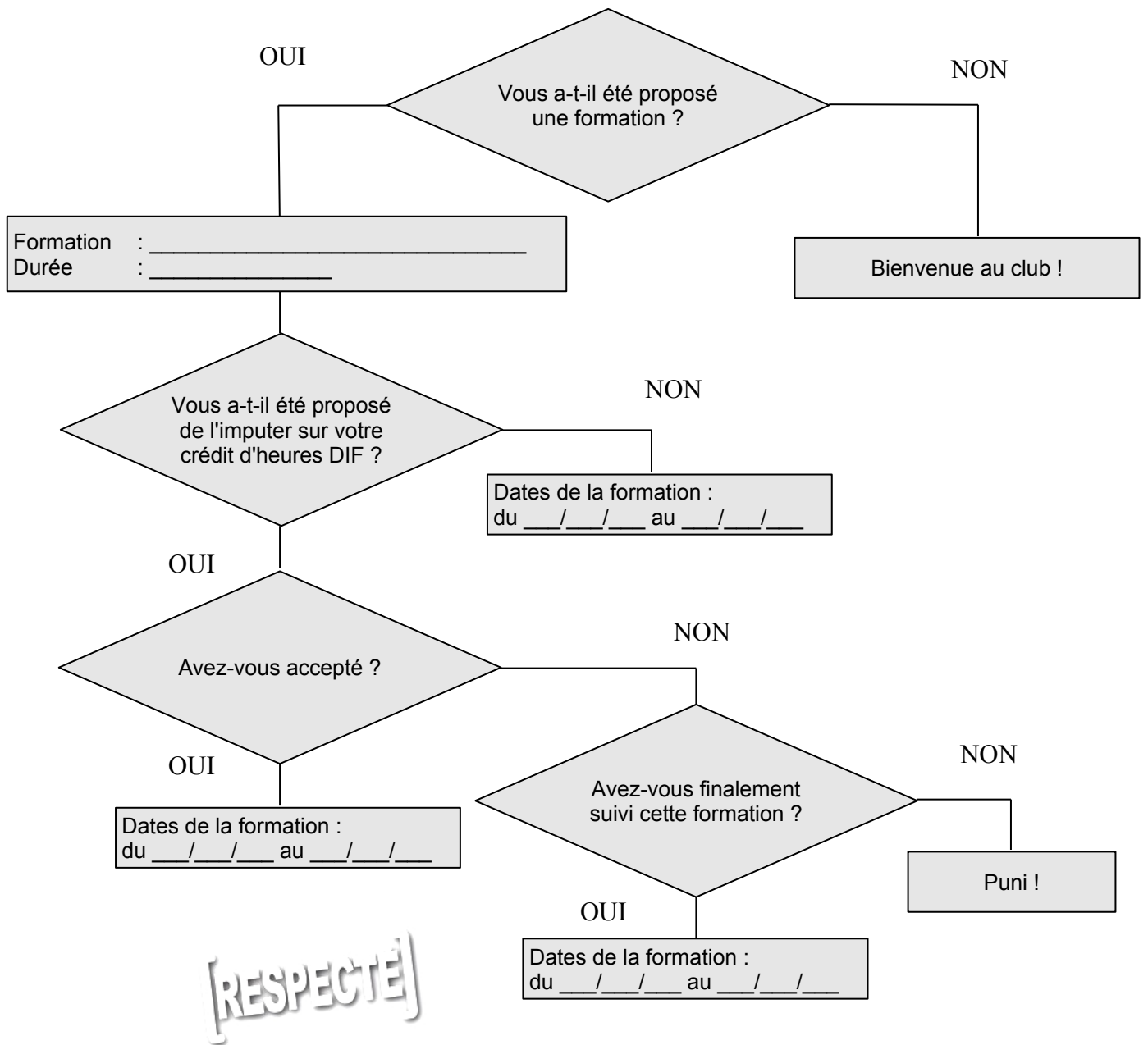
Motif du refus :
 Demande incomplète
 Durée excessive
 Pas justifiée à court terme pour votre activité
 Autre motif : _____

Sans Réponse

Expression libre :

Avez-vous déjà formulé une demande de formation hors du cadre du DIF ?
Quelle formation ?
A-t-elle été acceptée ?...

Sans réponse depuis plus d'un mois = Acceptée



Facultatif. Toute information qui vous semble intéressante : Nom prénom, Établissement, Téléphone, Adresse électronique, Crédit d'heure DIF, Nombre de demandes de DIF refusées à GFI...

Comment participer à cette enquête ?

- ✍ s'il y a un représentant CFDT sur votre établissement, dépôt de votre **formulaire papier (sous enveloppe)** à l'accueil du site à l'attention de votre représentant CFDT
- ✍ par **voie postale** à l'adresse suivante :
Section syndicale CFDT GFI
6, bd du Général Leclerc
92110 CLICHY
- ✍ réponse par email : Remplir ce document, le numériser et l'envoyer à cfdt.gfi-idf@laposte.net.